



I

Une préface à l'Évangile

L'ÉVANGILE de Marc ne donne aucune liste de béatitudes. Luc en contient quatre (Lc 6, 20-22) et Matthieu neuf (Mt 5, 3-12). Ce fait sous-entend que l'un et l'autre utilisent une source commune. Apparaissent des différences ponctuelles: Luc les situe sur un plateau au bord du lac de Tibériade (Lc 6, 17) et Matthieu « dans la montagne » (Mt 5, 1); chez Luc, Jésus s'adresse aux seuls disciples (Lc 6, 20); aux foules et aux disciples pour Matthieu (Mt 5, 1-2). Mais on perçoit très vite que le premier Évangile a considérablement retravaillé la tradition qu'il avait reçue.

1. Il passe de quatre à neuf béatitudes, en ajoutant au texte de Luc celle des doux, des miséricordieux, des cœurs purs et des artisans de paix. En outre, le texte actuel double la béatitude des persécutés (Mt 5, 10 et 11-12).

2. Les béatitudes sont toutes au présent chez Luc qui le précise même trois fois par l'adverbe « maintenant ». Chez Matthieu, seules la première et les deux dernières sont au présent. Les six autres sont écrites au futur.

3. Matthieu qualifie par des adjonctions les quatre béatitudes communes avec Luc: les pauvres, mais « en esprit »; aux affamés, il amplifie avec « les assoiffés de justice »; pour les affligés, il promet la consolation. Enfin, il particularise les persécutés par ceux qui souffrent « pour la justice ». Sans excès, on peut envisager que, si Luc s'adresse à tous les hommes en situation de pauvreté, d'affliction ou de rejet haineux, Matthieu vise certains pauvres, certains affligés, certains assoiffés... Le premier s'attache à des conditions sociales objectives; le second distingue des spécificités spirituelles (l'esprit, le cœur) ou des motifs particuliers (pour la justice).



4. Luc fait suivre ses quatre béatitudes de quatre malédictions, suivant un usage prophétique (Is 3, 10-11 ; Jr 17, 5-8). Matthieu reporte les malédictions plus loin, au chapitre 23, contre les scribes et les pharisiens.

Ces différences, dont nous aurons évidemment à reparler, ne cachent pas une autre discordance entre ces deux Évangiles, et elle est essentielle. Luc place les Béatitudes bien après le début de la vie publique de Jésus. Si l'on considère que le ministère de Jésus en Galilée commence après le baptême et la généalogie (4, 1) et se termine par le départ vers Jérusalem (9, 51), les Béatitudes se situent au milieu. En revanche, chez Matthieu, elles sont placées au tout début de ce ministère (5, 1-2). Il va de soi que le choix de *l'emplacement* n'a rien d'anodin. Il répond à un dessein particulier des auteurs. En ce cas, la décision de Matthieu influence la compréhension de l'ensemble de son Évangile.

Nous ne sommes pas ici dans le cas d'un auteur dramatique dont les personnages acquièrent une vie propre qui, en quelque sorte, commande à l'auteur. L'évangéliste recueille des traditions orales ou partiellement écrites, et des témoignages. Il collationne des éléments. Il connaît déjà la fin de l'histoire. Son récit met en ordre ce qu'il reçoit selon la présentation qu'il entend donner du Christ à sa communauté dont des membres possédaient déjà bien des éléments. Ces chrétiens pouvaient comparer le texte de Matthieu avec d'autres sources d'information. Cette seconde génération chrétienne, pour les plus âgés, avait de quoi se renseigner¹.

La mise en ordre effectuée par l'auteur, selon une idée directrice qui correspond à sa conception de la personne de Jésus de Nazareth, cherche également à répondre aux interrogations et aux difficultés de la communauté pour laquelle il écrit. Les cinquante premières années du christianisme n'ont pas été de tout repos. Les fidèles de Jésus connaissent, en interne, les abus de pouvoir, les abandons et même des déviances théologiques. Leur situation face à un judaïsme qui se restructure après la ruine de Jérusalem, l'incompréhension

1. Ce fait est patent en Lc 1, 1-2. Jn 20, 30 et 21, 25 y fait allusion.

des païens, les pressions partisans et politiques dans une époque complexe font jaillir des questions sur la fidélité, voire sur la pertinence de leur foi. À cela aussi l'évangéliste doit répondre.

Pour ces motifs, Matthieu compose en se souciant de reconforter ses frères. Il parle du Christ en visant sa communauté. Dans ces conditions – et nous y reviendrons souvent –, placer les Béatitudes en tête révèle une intention forte et la volonté de donner à son texte, dès le début, une couleur spécifique. C'est ce par quoi il faut commencer.

Surprenante première place

Comme nous l'avons déjà noté, la place de chacune des béatitudes change chez Luc et chez Matthieu.

Chez Luc

Quand Jésus prononce les Béatitudes (chapitre 6), le lecteur de Luc connaît déjà beaucoup de choses à son sujet. Dans les deux premiers chapitres sur l'enfance de Jésus, il découvre que Jésus est apparenté à une famille sacerdotale par Zacharie et Élisabeth, et à la maison de David par Joseph (Lc 1, 27). Donné par Dieu, l'Enfant est précédé par Jean-Baptiste. Il ne sera reconnu que par des hommes suspects et pauvres, des bergers. Mais sa vie, dès l'âge de douze ans, est orientée vers Dieu (Lc 2, 49).

Jean-Baptiste exerce un ministère d'annonce pour « préparer les chemins du Seigneur » (Lc 3, 4-6). Il prédit un jugement qui appelle à la conversion les foules (Lc 3, 7), les taxateurs (Lc 3, 11-12) et les soldats (Lc 3, 14). Surtout, il proclame l'arrivée d'un « plus fort que moi » (Lc 3, 16). Ainsi il annonce au peuple « la Bonne Nouvelle ». Puis il disparaît par la volonté d'Hérode Antipas, prince de Galilée et de Pérée, auquel ce prophète reproche son inconduite avec sa belle-sœur Hérodiade, et « tous les forfaits qu'il avait commis » (Lc 3, 19-20).

Commence alors la vie publique de Jésus. Son baptême, juste évoqué (Jean n'est même pas cité), culmine dans la parole céleste adressée au seul Jésus: « Tu es mon Fils, moi, je t'ai engendré aujourd'hui » (Lc 3, 23). Il s'agit d'une citation du psaume d'investiture royale (Ps 2, 7)¹, abondamment utilisé dans les courants messianiques.

Suivent quatre sections :

1. Trois visites à Nazareth. La première, une fois retombée l'admiration, se termine par cette question étonnée mais banale: « N'est-ce pas le fils de Joseph? » (Lc 4, 22); la deuxième, par un refus d'entendre (Lc 4, 24); et la troisième par une tentative d'assassinat, parce que Jésus avait osé citer des païens en exemple (Lc 4, 29). Les trois visites forment un bon résumé du ministère de Jésus et de ce qui l'attend.

2. Jésus gagne Capharnaüm où son enseignement s'accompagne de guérisons. Loin d'être prisonnier de son petit pays, Jésus part: « Aux autres villes aussi il me faut annoncer la Bonne Nouvelle du règne de Dieu » (Lc 4, 43).

3. La troisième section (Lc 5, 1 à 6, 11) entrecroise deux thèmes: la pêche miraculeuse et l'appel des quatre premiers disciples puis de Lévi; ensuite une série d'adversités: la publicité excessive faite par un lépreux guéri, la dispute sur le pouvoir de pardonner, les débats sur le jeûne et surtout le sabbat. Les disciples découvrent ce qu'il en coûte de suivre Jésus.

4. Arrive le choix des douze apôtres sur la montagne où Jésus priait (Lc 6, 12-16). En redescendant, Jésus s'arrête sur un plateau avec les Douze, « une grande foule de ses disciples et une grande multitude ». Là, à ses disciples, Jésus énonce les Béatitudes. Ses paroles parviennent « aux oreilles du peuple » (Lc 7, 1).

Le déroulé des événements montre que, chez Luc, les Béatitudes sont dites par quelqu'un de connu. Il est suivi par des foules qui ont admiré ses gestes de guérison, par de nombreux disciples qui ont écouté son enseignement et par douze apôtres qu'il a choisis. Malgré

1. Cette formule brève est modifiée par d'importants manuscrits qui disent: « Toi, tu es mon Fils, le bien-aimé, en toi je prends plaisir. » Elle dépend de Mc 1, 11. À la Transfiguration (Lc 9, 35), elle est reprise sous la forme: « Celui-ci est mon Fils, l'Élu; écoutez-le. »

une opposition déjà active (Lc 6, 11) et l'hostilité de ses compatriotes, la renommée du Nazaréen ne cesse de s'étendre. C'est donc entre succès et rejet qu'il propose une autre voie : « Heureux vous... »

Chez Matthieu

Le résumé de l'Évangile de Luc qui vient d'être fait suffit pour comprendre comment son récit introduit les Béatitudes : elles arrivent après le choix des Douze et après une notice sur la présence de Jésus au milieu des foules avec leurs malades. Suit le discours aux disciples sur l'amour du prochain et la miséricorde, sur le disciple fidèle qui met en pratique les paroles entendues (Mt 6, 27-49).

Tout autre se présente la situation chez Matthieu. Nous l'examinerons plus attentivement puisque ce sont ses Béatitudes que nous étudions. Du récit de l'enfance au baptême par Jean et aux tentations au désert, jusqu'à une amorce du ministère en Galilée (fortement résumée), ce sont donc trois étapes que Matthieu fait parcourir à ses lecteurs. Nous nous arrêterons sur chacune, parce qu'elles forment le contexte de la rédaction de l'Évangile. Nous n'aurons plus ensuite à y revenir.

Première étape : le récit de l'enfance

Le caractère sombre du récit de l'enfance de Jésus est bien connu : hésitation de Joseph, immobilisme de Jérusalem, vindicte d'Hérode, massacre des Innocents, fuite en Égypte, installation en Galilée, loin de Bethléem, à cause de la violence du prince Archelaüs. Seuls des mages étrangers reconnaissent le Christ, après des difficultés. Ce Noël n'est ni lumineux ni joyeux. Pourquoi ?

Quand Matthieu rédige, dans les années 80, il semble bien que s'affrontent deux tendances dans une communauté très majoritairement d'origine juive. Ces deux orientations se développeront ensuite. On les saisit ici à leur origine. La première, de stricte observance, acceptait Jésus comme le Messie mais s'opposait

véhémentement à un lien plus étroit avec Dieu. Jésus né, comme tout un chacun, d'un homme et d'une femme, avait été adopté par Dieu au moment de son baptême : « Celui-ci est mon Fils, le bien-aimé, en qui je prends plaisir » (Mt 3, 17). En outre, il ne convient pas que le Christ de Dieu meure en croix. Au dernier moment, un ange (ce substitut est passé dans le Coran) ou le malheureux Simon de Cyrène (pour d'autres traditions) prennent sur la croix la place de Jésus. Ce courant deviendra le parti des ébionites, les « pauvres de Dieu ». Ce titre n'est pas sans importance pour notre sujet.

Matthieu écrit le récit de l'enfance contre cette position. Il le fait d'ailleurs avec tact. Joseph n'est pas le père biologique de Jésus. Sa généalogie est cassée à la fin, Jésus est né de Marie (1, 16) : « Ce qui est en elle est engendré d'Esprit saint » (1, 20). Cet Enfant sauvera son peuple de ses péchés (1, 21), acte dont Dieu seul est capable. Pour concilier le groupe adverse, l'évangéliste reconnaît que les doutes de Joseph sont naturellement légitimes. Seule une intervention divine (un ange) peut les écarter. Joseph fait confiance parce qu'il est « juste » (1, 19) – justice qui sera reprise dans une béatitude.

Les ennuis graves qui se produisent ensuite, jusqu'à l'œuvre de mort, sont tous associés à une citation de l'Écriture. Ce qui s'accomplit et qu'il faut bien voir, ce n'est pas l'historicité factuelle d'un événement, mais le dévoilement dans l'histoire de Jésus du sens profond de l'Écriture. L'Innocent massacré, c'est lui. Plus de quatre-vingts ans après, à Antioche de Syrie, la mémoire d'Hérode dit « le Grand » était pratiquement effacée. Alors, pourquoi tant de noirceur ? Pour arriver au dernier mot de ce récit : « il sera appelé Nazôréen » (2, 23). Ce titre est garanti par « les prophètes ». Hélas ! aucune citation, aucune référence ne peut être avancée. Mais *nazôr* signifie « rescapé, sauvé ». C'est la résurrection qui est annoncée. Dieu relève celui qui est tombé pour lui au plus bas. L'Écriture ne cesse de le dire. Le second groupe s'appellera « les nazoréens¹ ».

1. Le qualificatif « nazoréen » (treize occurrences dans le Nouveau Testament) est toujours appliqué à Jésus, sauf en Ac 24, 5 où les accusateurs de Paul l'utilisent pour qualifier la « secte » des disciples du Christ. Également, ce titre n'est employé qu'à Jérusalem, sauf en Lc 18, 37 (par l'aveugle de Jéricho, mais qui devient disciple et suit Jésus à Jérusalem) et en Ac 24, 5 et 26, 9, à Césarée, pour le procès